



BESTOVE

ENTRETENEZ VOTRE CHEMINÉE



CARNET D'ENTRETIEN

CARNET D'ENTRETIEN CHEMINÉE



BESTOVE

CHEMINÉE A GRANULES DE BOIS BESTOVE

MODELE /

NUMERO DE SERIE /

DATE DE MISE EN SERVICE /

PROPRIETAIRE DE LA CHEMINÉE A GRANULES DE BOIS

NOM /

PRENOM /

ADRESSE /

CODE POSTAL /

VILLE /



SOCIETE QUI A EFFECTUÉ L'INSTALLATION

NOM /

ADRESSE /

CODE POSTAL /

VILLE /

TELEPHONE /

TAMPON ET SIGNATURE

SOCIETE QUI A EFFECTUÉ LA MISE EN SERVICE

NOM /

ADRESSE /

CODE POSTAL /

VILLE /

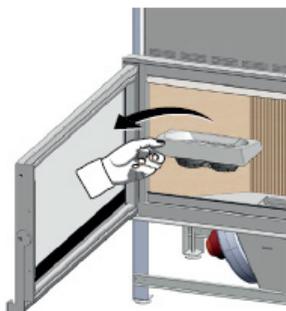
TELEPHONE /

TAMPON ET SIGNATURE

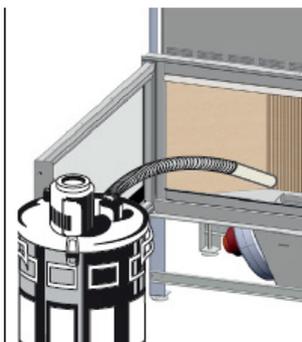
L'appareil doit être à l'arrêt, froid et débranché du réseau électrique.
Pour maintenir les performances de votre appareil, il est nécessaire de l'entretenir.

ENTRETIEN JOURNALIER POUR LES FOYERS (VISION 1000/800/500, IDEAL 800/1000, CORNER D/G, WIND, CORNER 3V) Chaque jour, un nettoyage simple et rapide permet de prolonger la durée de vie de votre appareil et d'éviter des dysfonctionnements.

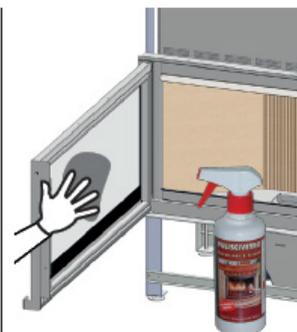
ATTENTION : ces opérations de nettoyages sont obligatoires tous les jours, dès le premier allumage. Pendant le fonctionnement de l'appareil, comme dans tous les processus de combustion, de la suie se dépose sur la vitre.



1) **CREUSET :**
retirer complètement le creuset et vider les cendres dans un emballage métallique prévu à cet effet. Les cendres peuvent être chaudes pendant 48 heures.



2) Utiliser un aspirateur à cendres pour éliminer toutes les particules de pellet et le reste de cendres situées dans les trous du brasier, vérifier qu'il ne soit pas obstrué.



3) **VITRE :** pour le nettoyage de la vitre, utiliser des produits d'entretien spécial vitre (Nettoyant gel ou liquide et éponge spécifique). Attention: Ne pas vaporiser directement le produit de nettoyage sur la vitre, mais seulement sur le tissu. Les produits chimiques de nettoyage ne doivent pas couler ou stagner sur la partie du verre sérigraphié. Dans ce cas, laver immédiatement la partie sérigraphiée. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages causés sur la partie sérigraphiée.

NETTOYAGE MENSUEL POUR LES FOYERS (VISION 1000/800/500, IDEAL 800/1000, CORNER D/G, WIND, CORNER 3V)(EN FONCTION DU TAUX D'UTILISATION DE L'APPAREIL ET DE LA QUALITÉ DU GRANULÉS IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE DE FAIRE UN NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE) :

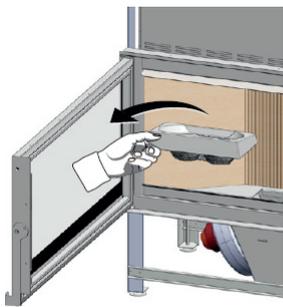


Fig. 45

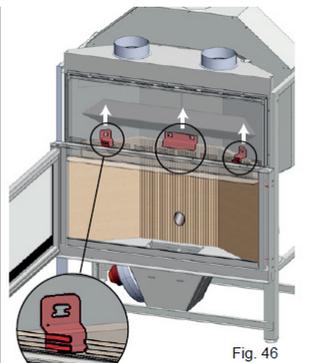


Fig. 46

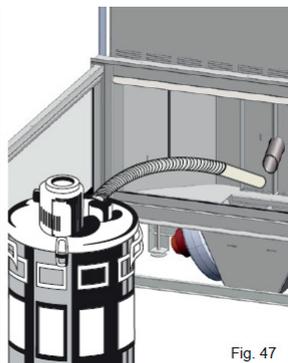


Fig. 47

1) CREUSET :
retirer complètement le creuset et vider les cendres dans un emballage métallique prévu à cet effet. Les cendres peuvent être chaudes pendant 48 heures.

2) Enlever les 3 pattes de fixation du panneau en les levant vers le haut. Enlever les 2 panneaux latéraux puis le panneau centrale.

3) A l'aide d'un aspirateur nettoyer l'échangeur postérieur et le bac du creuset ainsi que toute la chambre de combustion.



FAIRE EFFECTUER DEUX NETTOYAGES ANNUELS PAR UN CENTRE D'ASSISTANCE AFIN DE VÉRIFIER LE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL ET LA PROPRETÉ DU CONDUIT DE FUMÉE :

En fin de saison de chauffe, il est nécessaire de faire appel à votre installateur pour les opérations suivantes :

- Nettoyage de l'échangeur.
- Nettoyage complet et examen de tous les composants de l'appareil.
- Ramonage du conduit de cheminée.
- Le règlement sanitaire départemental impose deux ramonages annuels (dont un pendant la saison de chauffe).
- Le professionnel devra remettre un certificat de ramonage à l'utilisateur.
- Vider le réservoir de tous granulés pour éviter une prise d'humidité qui peut au prochain allumage provoquer le blocage du système d'alimentation en combustible.
- Aspirer les résidus de granulés et la sciure dans le fond du réservoir.

ATTENTION : Toutes les opérations d'entretien et de nettoyage se font **OBLIGATOIREMENT** avec l'appareil hors tension et complètement froid.

NOTES



Si votre poêle affiche l'icône  il indique qu'il a atteint les 2500 heures de fonctionnement. **Vous devez faire effectuer un entretien par un professionnel.**

RAMONAGE:

- Le ramonage mécanique du conduit de fumée est obligatoire, il doit être réalisé au moins deux fois par an dont une fois au moins pendant la saison de chauffe. Un certificat doit être remis par l'entrepreneur après l'intervention.
- Vérifier complètement l'état de l'appareil et en particulier les éléments assurant l'étanchéité : joints et organes de verrouillages, Le ramonage mécanique est obligatoire tous les 1000 kg de granulés.

NOTES

**OPÉRATIONS D'ENTRETIENS**

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| DATE | | | | |
| Foyer | | | | |
| Compartiment à cendre | | | | |
| Compartiment bougie | | | | |
| Ventilateur ambiant | | | | |
| Echangeurs | | | | |
| Resserrage de l'ensemble de vis ou écrous | | | | |
| Ramonage des conduits de fumée | | | | |
| Brasero | | | | |
| Défecteurs | | | | |
| Apport comburant sous brasero | | | | |
| Extracteur | | | | |
| Plaques d'accès arrière et avant de dépôt de cendres | | | | |
| Contrôle des branchements électriques | | | | |
| Mise en marche et contrôle de l'appareil | | | | |
| Autre | | | | |
| DATE, TAMPON ET SIGNATURE DE LA SOCIETE QUI A EFFECTUE L'ENTRETIEN | | | | |

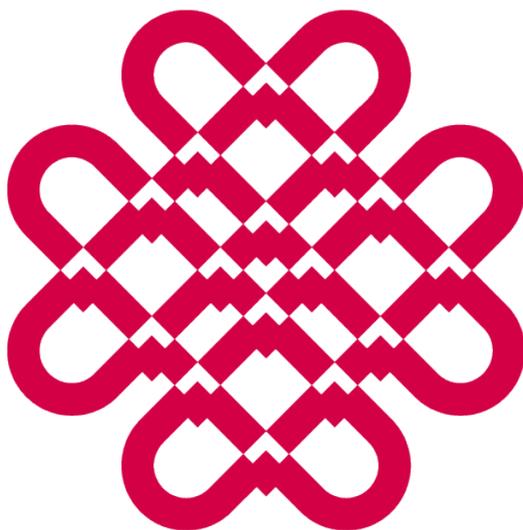
NUMEROS UTILES /

NOTES /



BESTOVE

CARNET D'ENTRETIEN



BESTOVE

1-5 rue Jean Monnet,
94130 Nogent-sur-Marne

Tél : 01 41 95 63 10